ADMINISTRATION

Administration générale

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Arrêté du 26 juin 2019 relatif à la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps de l'inspection du travail

NOR : *MTRR1930403A*

La ministre du travail,

Vu ensemble la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires;

Vu le décret n° 2003-770 du 20 août 2003 modifié portant statut particulier du corps de l'inspecteur du travail;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2018 modifié relatif à la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps de l'inspection du travail;

Sur proposition du directeur des ressources humaines,

Arrête:

Article 1er

La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps de l'inspection du travail est modifiée comme suit:

I. – REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires

Pascal BERNARD, directeur des ressources humaines, président.

Yvon BRUN, sous-directeur des carrières, des parcours et de la rémunération des personnels à la DRH.

Philippe SOLD, sous-directeur du pilotage et de l'animation du système de l'inspection du travail à la DGT.

Pascal DULAURIER, adjoint au chef du département de l'action territoriale à la DGEFP.

Dimiter PETROVICH, adjoint à la sous-directrice du pilotage des ressources, du dialogue social et du droit des personnels à la DRH.

Arnaud PLANEILLE, attaché principal d'administration à la DIRECCTE Île-de-France.

Delphine LEFEVRE, cheffe du bureau des personnels administratifs de catégorie B et C à la DRH.

Brigitte CURTINOT, cheffe du bureau des personnels du travail et de l'emploi à la DRH.

Suppléants

Eric LEDOS, chef de service à la DRH.

Evelyne BONNAFOUS, adjointe au sous-directeur des carrières, des parcours et de la rémunération des personnels à la DRH.

Catherine TINDILLIERE, adjointe au sous-directeur à la DGT.

Elisabeth VAILLANT, chargée de mission à la DGEFP.

Sylvie NICOLAS, responsable de l'unité GAPEEC à la DIRECCTE Île-de-France.

Arnaud SEGUIN, chef de la mission des parcours professionnels à la DRH.

Thomas BRETON, chef du bureau de l'appui et du contentieux à la DRH.

Sylvie PLANCHE, adjointe à la cheffe du bureau des personnels du travail et de l'emploi à la DRH.

II. – REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES	SUPPLÉANTS	LISTES
	Directeur du travail hors classe	
Didier LACHAUD	Elisabeth FRANCO MILLET	
	Directeur du travail	
Eric PIECKO	Nathalie CAMPOURCY	SNU TEFE FSU
Isabelle SERRES	Philippe SUCHODOLSKI	SYNTEF/CFDT
	Directeur adjoint du travail	
Pamela TOMCZAK	Yacine HADJ HAMOU ALMECHATT	CGT
Astrid TOUSSAINT	Stéphane MATHON	SUD/TAS
	Inspecteur du travail	
Simon PICOU	Anne Lise LECLERC	CGT
Aude CHARCOSSET	Sophie DEQUEANT	CGT
Sophie POULET	Emeline BRIANTAIS	SUD/TAS

Article 2

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au *Bulletin officiel* travail, emploi, formation professionnelle.

Article 3

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 26 juin 2019.

Pour la ministre et par délégation :
Le sous-directeur des carrières, des parcours et de la rémunération des personnels,
YVON BRUN